

# APPEL À PROPOSITIONS

Actions de professionnalisation 2024 pour les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation

**Novembre 2023**

# Sommaire

I.	Présentation du Carif-Oref Occitanie .....	1
II.	Le programme de professionnalisation 2024 .....	3
III.	Les contenus et modalités de réponse .....	5
IV.	Le descriptif de votre proposition.....	7
V.	Les cahiers des charges.....	8
LOT 1	Développer une démarche d'« Aller vers » .....	8
LOT 2	Cycle sur l'intelligence artificielle et son impact sur la formation .....	9
LOT 3	L'accueil des personnes présentant des troubles cognitifs.....	10
LOT 4	Faciliter l'apprentissage avec le mouvement Contexte & enjeux .....	11
LOT 5	Lever les freins à l'entrée en formation .....	12
LOT 6	Accompagner les personnes en épuisement professionnel.....	13
LOT 7	Concevoir des supports audios pour informer et former .....	14
LOT 8	Sous-traitance : définition, cadre juridique, Qualiopi.....	15
LOT 9	Handicap & Qualiopi : bonnes pratiques pour répondre aux exigences de la certification Qualiopi .....	16
LOT 10	Qualiopi : se préparer à son audit de renouvellement.....	17
LOT 11	Veille & Qualiopi - bonnes pratiques pour mettre en place et exploiter une veille.....	18
LOT 12	RSE & Qualiopi : comment la qualité invite à déployer une démarche de responsabilité sociétale en organisme de formation ?.....	19

## I. Présentation du Carif-Oref Occitanie

L'association Carif-Oref Occitanie est l'outil partagé de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux pour l'observation et l'information sur la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en région. Le Carif-Oref Occitanie trouve donc naturellement sa place dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'emploi-formation en région.

Le Carif-Oref Occitanie s'organise autour de trois missions :

- **Éclairer les choix** des pouvoirs publics régionaux en matière de formation professionnelle.
- **Professionaliser et outiller les réseaux** des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.
- **Informer les publics** sur les métiers et l'offre de formation en région, afin de

permettre aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux salariés de mieux choisir leur orientation.

Ces missions sont au service :

- **Des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation** qui exploitent les données de l'offre de formation. Les réseaux de la formation, de la VAE et de la lutte contre l'illettrisme bénéficient d'un appui technique pour mieux servir leur public.
- **Des décideurs régionaux** qui utilisent les éléments de diagnostic sur les territoires, les secteurs d'activité et les métiers. Les documents sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie et partagés sur notre site Internet.
- **De la gouvernance régionale.** Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), qui réunit la Région, les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires sociaux et les opérateurs de la formation, a confié son secrétariat permanent au Carif-Oref Occitanie.
- 
- **Du grand public** qui accède en ligne à l'offre de formation régionale, en lien avec les métiers, l'apprentissage et les perspectives d'emploi qui s'y rattachent. Il dispose d'informations pour s'orienter vers les réseaux d'accompagnement pertinents.

## II. Le programme de professionnalisation 2024

La programmation des actions de professionnalisation du Carif-Oref Occitanie doit faire face à un double enjeu : une harmonisation territoriale de l'offre et une couverture du périmètre régional. Pour développer cette équité territoriale, le Carif-Oref Occitanie propose une offre multimodale à distance avec la visioconférence et en présentiel. Les sessions en présentiel peuvent être organisées sur tout le territoire régional.

---

### **4 domaines thématiques**

*(architecture susceptible d'être modifiée)*

1. Connaître les Outils du Carif-Oref Occitanie
2. Comprendre l'environnement emploi, formation
3. Pratiques et innovations pédagogiques
4. Découvrir les métiers
5. Accompagner et sécuriser les parcours professionnels

---

### **Publics cibles**

Le programme de professionnalisation vise tous les professionnels de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle de la région Occitanie.

---

### **Animation des séances**

Les thématiques d'animations programmées sont directement assurées par les collaborateurs du Carif-Oref Occitanie, ou par des partenaires, et certaines d'entre elles nécessitent le recours à une expertise externe. A ce titre, nous sollicitons les services de prestataires pour animer ces sessions. C'est l'objet du présent appel à proposition.

---

### **Évaluation des séances**

En fin de séance, un bilan à chaud peut être réalisé par le référent du Carif-Oref Occitanie avec l'intervenant. Une fiche d'évaluation est également transmise par mail aux participants afin de mesurer le niveau de satisfaction et recueillir leurs attentes.

---

### **Conditions d'organisation de l'action**

Le Carif-Oref Occitanie prend en charge la gestion logistique (communication, gestion des inscriptions, réservation de salle et mise à disposition de notre outil de visioconférence et évaluation de l'action). Dans le cadre d'interventions en visioconférence et afin d'assurer leurs bonnes mises en œuvre, il est attendu du prestataire un équipement technique qualitatif (à minima une bonne connexion internet, un micro permettant une sortie son de qualité et une webcam). En cas de défaillance d'équipement du prestataire impactant la qualité de l'animation à distance, le Carif-Oref se réserve le droit de réclamer au prestataire de reprogrammer sa prestation sans coût supplémentaire.

Si le nombre de participants à une action en présentiel (moins de 10 personnes) est jugé insuffisant, le Carif-Oref Occitanie se réserve le droit de l'annuler. Le Carif-Oref se réserve par ailleurs le droit de reporter une action et de modifier le lieu de son déroulement.

En fonction des demandes des professionnels et du nombre d'inscrits, toute action retenue pour le programme 2024 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'un renouvellement en 2025, voire en 2026. En cas de renouvellement, les conditions de réalisation de l'action pourront être réajustées en amont chaque année.

### III. Les contenus et modalités de réponse

➤ **Les animations soumises à l'appel à propositions concernent les lots** suivants :

**Lot 1** : Développer une démarche d'« Aller vers »

**Lot 2** : Cycle sur l'intelligence artificielle et son impact sur la formation

**Lot 3** : L'accueil des personnes présentant des troubles cognitifs

**Lot 4** : Faciliter l'apprentissage avec le mouvement

**Lot 5** : Lever les freins à l'entrée en formation

**Lot 6** : Accompagner les personnes en épuisement professionnel

**Lot 7** : Concevoir des supports audios pour informer et former

**Lot 8** : Sous-traitance : définition, cadre juridique, Qualiopi

**Lot 9** : Handicap & Qualiopi : bonnes pratiques pour répondre aux exigences de la certification Qualiopi

**Lot 10** : Qualiopi : se préparer à son audit de renouvellement

**Lot 11** : Veille & Qualiopi - bonnes pratiques pour mettre en place et exploiter une veille

**Lot 12**- RSE & Qualiopi : comment la qualité invite à déployer une démarche de responsabilité sociétale en organisme de formation ?

➤ **La proposition de votre organisme** peut s'effectuer sur un ou plusieurs lots et devra utiliser le modèle de réponse présenté au point IV : « **Le descriptif de votre proposition** d'intervention ».

➤ **Les critères de sélection des candidatures :**

Ils sont au nombre de 4 avec les cotations suivantes :

- Le contenu de l'offre (compréhension de la demande, originalité de la réponse, clarté de la présentation, respect du cahier des charges, contenu, ...) (40%)
- Méthode et organisation : méthode pédagogique utilisée, outils d'animation, supports/ressources mises à disposition (20%)
- Les moyens humains - expérience de l'organisme, expertise de/des intervenant(es) dans le domaine... (20%)
- Le montant de la prestation (20%)

➤ **La date limite de dépôt des candidatures :**

Votre ou vos proposition(s) devront nous parvenir par courriel à l'adresse :

**animations@cariforefoccitanie.fr, avant le 1er décembre 2023 à 17h au plus tard.**

↳ **Modalité de règlement :**

Le règlement de la prestation sera effectué de préférence par virement à 30 jours à la réception de la facture.

## IV. Le descriptif de votre proposition

Votre proposition doit contenir les 10 éléments suivants :

**1. Présentation de votre organisme**

Dénomination, Coordonnées, N° Déclaration d'activité, Domaines d'intervention...

**2. Intitulé de l'animation :**

Vous pouvez proposer un intitulé différent que celui du cahier des charges pour refléter au mieux les contenus de votre intervention.

**3. Introduction de l'animation :**

Vous devez rédiger des éléments de contexte et de présentation de cette animation professionnelle. Cette « accroche pédagogique » doit permettre aux participants de saisir les tenants et les aboutissants de cette intervention.

**4. Objectifs pédagogiques :**

Vous devez décliner de manière précise les objectifs à atteindre à l'issue de votre intervention.

**5. Programme pédagogique :**

Votre proposition devra préciser de manière détaillée les thèmes et sujets abordés de votre déroulé pédagogique.

**6. Proposition de dates :**

Vous devez proposer une ou plusieurs dates d'intervention en fonction de la période, de préférence hors vacances scolaires, et de la durée indiquées dans le cahier des charges.

**7. Méthode et organisation :**

Vous devez préciser les modalités pédagogiques que vous utiliserez pour votre intervention.

**8. Profil de l'intervenant.e :**

Vous devez préciser le profil de l'intervenant.e, en indiquant leur qualification et leur expérience dans le domaine d'intervention.

**9. Montant de la prestation :**

Une proposition tarifaire de votre intervention doit être exprimée sur un montant en TTC, tout frais compris Les frais de déplacement ou d'hébergement doivent être inclus dans le tarif proposé

**10. Référent :**

Vous devez communiquer les nom et prénom du référent au sein de votre structure qui a rédigé cette proposition ainsi que ses coordonnées téléphoniques et électroniques. Ce référent sera notre interlocuteur direct.



## V. Les cahiers des charges

### LOT 1 | Développer une démarche d'« Aller vers »

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

#### Contexte & Enjeux

La démarche d'aller vers trouve son origine au cœur du travail social. Aujourd'hui, elle est de plus en plus développée et utilisée par les professionnels de l'accompagnement et de la formation. Des expérimentations menées localement ont démontré leur efficacité.

Par ailleurs, cette démarche va devenir un véritable enjeu, France Travail souhaite proposer « un service public qui passe du « laisser venir » à « l'aller vers » de manière structurée et collective ». Cet enjeu implique ainsi de définir un cadre et créer les conditions pour mettre en place d'une méthodologie et une posture commune.

Le prestataire s'attachera à favoriser les échanges entre les participants et à présenter la démarche d'aller vers pas seulement comme une forme d'intervention mais revenir sur les nécessaires changements de postures auxquels devront se confronter les professionnels de l'EFOP.

#### **Objectifs pour les participants** (modifiable par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre : d'identifier les enjeux de la démarche d'aller vers, d'adapter sa posture et sa pratique professionnelle, d'obtenir des clés pour concevoir une démarche d'aller vers, de découvrir des projets inspirants en Occitanie (le Carif-Oref Occitanie pourra s'appuyer sur La Place pour identifier des témoins potentiels pour présenter ces projets).

#### **Public**

Professionnels de la formation, de l'orientation et de l'emploi

#### **Modalité et Durée**

Dans un 1er temps, 1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30. Si nécessaire, le prestataire peut proposer un approfondissement ou une 2eme partie en distanciel.

#### **Période de réalisation pressentie**

2eme semestre 2024

#### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 2 | Cycle sur l'intelligence artificielle et son impact sur la formation**

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

### **Contexte et enjeux**

Le secteur de la formation est confronté à de fortes évolutions liées à la digitalisation, qui viennent bouleverser les modalités pédagogiques et la mise en œuvre des actions de formation. Ainsi, l'intelligence artificielle commence à prendre une place importante dans la formation. Mais elle bouscule les schémas traditionnels de la formation et apparaît comme une menace par certains professionnels qui n'en maîtrisent pas les enjeux et le potentiel notamment pour la création de contenu de formation.

Ces sensibilisations doivent permettre globalement d'accompagner les changements liés aux IA et non pas les subir.

Pour cela, le prestataire devra s'attacher à « démystifier » cette technologie, présenter les enjeux et le potentiel de l'IA (comment et pourquoi l'utiliser ?), pour cela il pourra proposer des cas d'usages, des utilisations concrètes, des outils adaptés à la formation...

### **Objectifs pour les participants** (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette séance doit permettre aux participants de mieux connaître les enjeux de l'IA générative, d'avoir les clés pour rédiger des prompts efficaces, d'identifier le potentiel et les opportunités, découvrir des solutions et outils d'intelligence artificielle.

### **Public**

Professionnels de la formation d'Occitanie

### **Modalité et Durée**

- Dans un 1er temps, 1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30 (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube).

- Dans un 2eme temps, le prestataire proposera si nécessaire une session ou 2 sessions d'approfondissement pratiques (études de cas, présentation des outils, ...) en distanciel.

### **Période de réalisation pressentie**

1er semestre 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr

## **LOT 3 | L'accueil des personnes présentant des troubles cognitifs**

### **Contexte & Enjeux**

Quelles sont les caractéristiques des troubles cognitifs et les conséquences chez les personnes qui en sont atteintes ? L'accueil et l'accompagnement des personnes présentant les troubles cognitifs requièrent des connaissances et des pratiques particulières adaptées aux difficultés et aux particularités de ces personnes. Les professionnels de l'orientation sont parfois démunis pour les comprendre, les repérer et accompagner les personnes qui en sont atteintes. Le prestataire devra proposer une intervention dynamique, pratico-pratique et adaptée aux besoins des acteurs de l'emploi et de la formation. Par ailleurs, il est attendu un focus spécifique sur les troubles autistiques et les troubles de l'attention.

### **Objectifs pour les participants**

Cette animation doit permettre : de connaître et repérer les différents troubles cognitifs notamment les troubles autistiques et de l'attention, de pouvoir orienter vers des structures adaptées et de savoir ajuster sa pratique professionnelle.

### **Public**

Professionnels de l'orientation - Réseaux du SPRO (service public régional de l'orientation)

### **Modalité et Durée**

1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30 (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube).

### **Période de réalisation pressentie**

Dernier trimestre 2024

### **Référent Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 4 | Faciliter l'apprentissage avec le mouvement**

### **Contexte & enjeux**

Le mouvement pourrait être considéré comme un pilier de l'apprentissage supplémentaire. Sa prise en compte au sein d'une formation a de nombreux avantages. Cette nouvelle pratique pédagogique de « mettre le corps en action » contribue à maintenir l'attention et favorise notamment l'engagement et la motivation.

Pour y répondre, les organismes de formation repensent leur pédagogie en créant de nouveaux espaces pédagogiques plus dynamiques, plus immersifs, plus mobiles. Le prestataire devra donner des exemples concrets de prise en compte du corps et du mouvement et favoriser les échanges entre les participants

### **Objectifs pour les participants**

Cette animation doit permettre : de découvrir l'intérêt d'intégrer de prendre en compte le corps et le mouvement en formation, d'avoir des clés pour mieux intégrer le mouvement dans sa pratique de formation.

### **Public**

Professionnels de la formation d'Occitanie

### **Modalité et Durée**

1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30 (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaine YouTube).

### **Période de réalisation pressentie**

2eme trimestre 2024

### **Référent Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 5 | Lever les freins à l'entrée en formation**

(Titre à renommer si besoin par le prestataire)

### **Contexte & enjeux**

Cette action s'inscrira dans le cadre d'un cycle « Lever les freins en formation ». Une première action en visioconférence sera animée par la Région et Pole emploi et permettra de mieux connaître les solutions accessibles pour lever les freins périphériques à l'entrée en formation – gardes d'enfants, problème de mobilité...

L'objet du présent lot porte sur lever les freins « psychologiques » à l'entrée en formation. Il s'agit d'identifier les différentes objections à l'entrée en formation et définir les freins mais surtout les leviers de décisions et d'utiliser les arguments adaptés.

Le prestataire s'attachera à favoriser les échanges tout en donnant des clés, des outils concrets, des méthodes à actionner pour les professionnels confrontés à ces situations.

### **Objectifs pour les participants** (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette séance doit permettre aux participants de :

- Identifier les différentes objections à l'entrée en formation
- Définir les freins rencontrés et identifier les leviers de décisions
- Utiliser les arguments adaptés

### **Public**

Professionnels de l'orientation

### **Modalité et Durée**

- Dans un 1<sup>er</sup> temps : 1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30 (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaine YouTube).
- Dans un 2<sup>e</sup> temps : le prestataire pourra si nécessaire proposer un approfondissement (études de cas, présentation des outils, échange de pratiques...) en distanciel.

### **Période de réalisation pressentie**

Juin - Juillet 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 6 | Accompagner les personnes en épuisement professionnel**

(Titre à renommer par le prestataire)

### **Contexte & enjeux**

L'accueil et l'accompagnement des personnes en épuisement professionnel nécessitent des connaissances et des pratiques particulières adaptées aux difficultés rencontrées. L'épuisement professionnel a un impact sur la confiance, l'estime de soi et peuvent entraîner une appréhension voire une peur pour retourner au travail ou élaborer un nouveau projet professionnel.

Pour les professionnels confrontés à ces publics, il est intéressant de leur proposer un temps d'information et d'échanges. Le prestataire s'attachera à favoriser les échanges tout en donnant des clés, des outils concrets, des méthodes à actionner pour les professionnels rencontrant ce type de public.

### **Objectifs pour les participants** (à modifier par le prestataire si besoin)

Cette animation doit permettre de mieux connaître l'impact physique et psychologique de l'épuisement professionnel, d'avoir des clés pour adapter sa pratique professionnelle d'accompagnement, de mieux accompagner le retour au travail ou à la construction d'un projet professionnel.

### **Public**

Professionnels de la formation

### **Modalité et Durée**

1 séance de sensibilisation en visioconférence d'une durée de 2h à 2h30 (cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube).

### **Période de réalisation pressentie**

2eme trimestre 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 7 | Concevoir des supports audios pour informer et former**

(Titre à renommer par le prestataire si besoin)

### **Contexte & enjeux.**

Les activités d'un organisme de formation sont impactées par le digital, dans l'aspect organisationnel mais aussi sur les modalités d'intervention en ingénierie de la formation. Les publics ont de nouvelles attentes en termes de pédagogie interactive et d'individualisation des parcours. Par ailleurs, la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel a ouvert la voie à la multimodalité.

Le Podcast est aujourd'hui un des médias qui rencontre un succès important et permet de contribuer à diversifier les modalités d'apprentissage.

### **Objectifs pour les participants.**

Cette animation doit permettre d'identifier les fondamentaux du Podcast et les principes de réalisation, d'intégrer un Podcast dans un parcours de formation

### **Public**

Professionnels de la formation

### **Durée**

1 session sur une demi-journée (maximum 2h30) en visioconférence (cette session enregistrée et accessible en replay sur la chaîne YouTube du Carif-Oref Occitanie)

### **Période de réalisation pressentie**

1<sup>er</sup> semestre 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Laurianne BORDES 04 67 73 00 37 ou [laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr](mailto:laurianne.bordes@cariforefoccitanie.fr)

## LOT 8 | Sous-traitance : définition, cadre juridique, Qualiopi

(Titre à renommer par le prestataire)

### Contexte & Enjeux

La sous-traitance est fréquemment utilisée dans les prestations de formation. Dans un secteur où le financement public est important et les évolutions réglementaires majeures, la notion de sous-traitance est régulièrement requestionnée au regard des différentes définitions juridiques existantes. Amendement du 3 octobre 2022, décret en attente de publication,... l'actualité renforce le besoin de clarification, notamment vis-à-vis de la certification Qualiopi.

Le prestataire s'attachera à exposer tous les aspects relevant de la sous-traitance pour un public aussi bien donneur d'ordre que sous-traitant :

- > Cadre juridique actuel (décret en attente de publication ou publié)
- > Contrat de sous-traitance
- > Sous-traitance en cascade
- > Lien avec la certification Qualiopi
- > Portage salarial
- > Droit d'auteur et propriété intellectuelle : *ressource disponible sur le site du Carif-Oref Occitanie ([page : webinaire interactif de Kawalearn](#))*

Le prestataire s'attachera à citer et indiquer les liens vers ses sources.

### Objectifs pour les participants (à modifier au besoin en concertation)

Cette animation doit permettre aux donneurs d'ordre d'établir les meilleures conditions d'exercice de la sous-traitance et aux sous-traitants de maîtriser le cadre juridique et les bons usages. Pour tous les participants, l'objectif est d'être en capacité de faire des choix de statut et de pratiques les plus cohérents au regard de leurs activités.

### Public

Professionnels de la formation : organismes de toutes tailles, formateurs indépendants

### Modalité et Durée

Séance en visioconférence d'une durée de 1h30 à 2h. Cette visioconférence sera enregistrée et accessible en replay sur la chaîne YouTube du Carif-Oref Occitanie.

### Période de réalisation pressentie

Janvier 2024

### Référente Carif-Oref Occitanie

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou [virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr](mailto:virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr)



## **LOT 9 | Handicap & Qualiopi : bonnes pratiques pour répondre aux exigences de la certification Qualiopi**

(Titre à renommer par le prestataire si besoin)

### **Contexte & enjeux**

L'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap (PSH) est un sujet clé de la certification Qualiopi.

Le prestataire permettra l'analyse des motifs, attendus et modalités d'application des indicateurs handicap et du thème de la formation des PSH en général. Il donnera les éléments essentiels pour comprendre ce sujet et les exigences spécifiques Qualiopi. Il mettra en avant les bonnes pratiques « terrain » et répondra à toutes les questions, sur Qualiopi et le handicap, posées lors de l'animation.

Le prestataire a connaissance :

- > De l'[observatoire du handicap du Carif-Oref Occitanie](#). *Le prestataire pourra mentionner des chiffres (nombre de stagiaires en Occitanie notamment).*
- > Du label [Certif'Région](#), des indicateurs spécifiques au label sur le thème du handicap et de l'exigence de formation du référent handicap, même s'il ne l'intégrera pas dans son intervention. *Le Carif-Oref Occitanie présentera succinctement ce label à la fin de la prestation.*
- > De la Ressource Handicap Formation Occitanie dont l'offre de service est présentée sur la [page Référents Handicap](#).
- > De la charte d'accessibilité de l'Agefiph Occitanie et de la [plateforme RHF](#).

### **Objectifs pour les participants** (à modifier au besoin en concertation)

Cette animation doit permettre d'appréhender la thématique du handicap dans sa globalité, de s'approprier les exigences du référentiel national qualité et de développer les bonnes pratiques à mettre en place au sein de l'organisme de formation.

### **Public**

Professionnels de la formation, organismes de formation certifiés ou nouveaux entrants

### **Modalité et Durée**

Séance en visioconférence d'une durée de 1h à 1h30. Cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube.

### **Période de réalisation pressentie**

Mars 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou [virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr](mailto:virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr)

## LOT 10 | Qualiopi : se préparer à son audit de renouvellement

(Titre à renommer par le prestataire si besoin)

### Contexte & Enjeux

L'année 2024 représente pour un nombre important d'organismes, l'année du renouvellement de leur certification Qualiopi. Une fois la date de l'audit fixée dans les 6 mois précédents la fin de sa certification, comment se préparer dans les meilleures conditions ?

Le prestataire s'attachera à déployer deux approches :

1. Une approche technique : il s'agit de reprendre les modalités de l'audit sur les (indicateurs, le distanciel/présentiel, l'intégration possible de nouvelles catégories ou nouveaux sites...), ainsi qu'une vision des indicateurs les plus sensibles aux non-conformités
2. Une approche incitative : dans une posture bienveillante et motivante, le prestataire mettra en avant les bonnes pratiques d'amélioration continue, en particulier à l'échelle d'organismes de petite taille. L'audit de renouvellement saura être présentée comme une étape dans une dynamique d'amélioration amenant efficacité dans l'ajustement des process.

Un ou des témoignages d'OF pourront venir appuyer, voire enthousiasmer le propos.

Le prestataire s'attachera à favoriser les échanges et rendre le sujet proche de la réalité des participants, en étant particulièrement à l'écoute des enjeux et contraintes des organismes notamment de petite taille.

### Objectifs pour les participants (à modifier au besoin en concertation)

Cette animation doit permettre aux participants de planifier un plan d'action de préparation au renouvellement, étant éclairés des indicateurs de vigilance et de pistes d'amélioration et dans un état d'esprit positif d'amélioration et d'optimisation de leurs processus.

### Public

Professionnels de la formation

### Modalité et Durée

Séance en visioconférence d'une durée de 1h à 1h30. Cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube.

### Période de réalisation pressentie

Mai 2024

### Référente Carif-Oref Occitanie

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou [virginie.hodin@cariforeffoccitanie.fr](mailto:virginie.hodin@cariforeffoccitanie.fr)

## **LOT 11 | Veille & Qualiopi - bonnes pratiques pour mettre en place et exploiter une veille**

(Titre à renommer par le prestataire si besoin)

### **Contexte & Enjeux**

La veille a toujours été un facteur de réussite pour les acteurs de la formation, au-delà de la nécessaire veille réglementaire. La certification Qualiopi a précisé 4 champs de veille exigeant exploitation : veille légale et réglementaire (indicateur 23), veille compétence, métier et emploi (indicateur 24), veille innovation pédagogique et technologique (Indicateur 25) et veille handicap (que l'on retrouve dans les indicateurs 23 et 25).

Le prestataire viendra redéfinir la notion de veille, notamment au regard de la certification Qualiopi et apportera les bonnes pratiques utiles aux organismes de toutes tailles, avec une prise en compte des organismes de petite taille et des indépendants.

Le prestataire démontrera la valeur-ajoutée de la veille, les différents types de veille et donnera des exemples de preuves. Il proposera des sources et des agrégateurs/curateurs. Si des outils payants sont cités, ils devront être au nombre minimum de 2. Dans la mesure du possible, il conviendra de présenter des catégories d'outils de veille, en citant des exemples d'éditeurs. De même, seront présentées des propositions de documents ou logiciels d'exploitation (suivi, traçabilité, diffusion...), ainsi que leurs fonctionnalités. Le prestataire aura connaissance que le Carif-Oref Occitanie propose une [veille](#) hebdomadaire et des flux rss, services proposés gratuitement aux participants. Le Carif-Oref Occitanie interviendra pour les présenter.

Cette animation viendra remplacer l'enregistrement de l'animation du 29 mars 2022, diffusée sur la [page Qualiopi](#) du site internet du Carif-Oref Occitanie. Cette mise à jour devra mentionner les principaux acteurs actuels de veille (Veille Formation, Digialerte...) en explicitant les fonctionnalités présentes ou non.

### **Objectifs pour les participants** (à modifier au besoin en concertation)

Cette animation doit permettre aux participants de maîtriser la notion de veille en organisme de formation, de sélectionner les sources adéquates et de mettre en place ou améliorer les outils de veille (exploitation, traçabilité)

### **Public**

OPAC, petits organismes de formation, indépendants

### **Modalité et Durée**

Séance en visioconférence d'une durée de 1h à 1h30. Cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube.

### **Période de réalisation pressentie**

Juin / juillet 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou [virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr](mailto:virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr)

## **LOT 12 | RSE & Qualiopi : comment la qualité invite à déployer une démarche de responsabilité sociétale en organisme de formation ?**

(Titre à renommer par le prestataire si besoin)

### **Contexte & Enjeux**

Les institutions publiques tant mondiales, européennes que nationales et régionales déclinent ou incluent le développement durable. La notion de responsabilité sociétale des entreprises / des organisations RSE/RSO gagne une place de plus en plus structurante dans les politiques publiques.

Le secteur de la formation est impacté à plusieurs niveaux car il est au contact des secteurs de la transition écologique mais aussi et surtout en tant qu'acteur de transformations sociales et individuelles.

Dans ce contexte et en articulation avec le cycle RSE proposé en 2024 dans le programme de professionnalisation, le prestataire viendra mettre en exergue le lien fort entre qualité et RSE dans le domaine de la formation. Il s'attachera à faire se répondre les deux notions :

1. **RSE dans Qualiopi** : Identifier les sujets RSE dans les indicateurs Qualiopi.  
Il s'agira de mettre en avant le travail mis en place dans le cadre d'une démarche qualité répondant également à des enjeux de RSE.
2. **Qualiopi dans la RSE** : Renforcer sa démarche qualité vers une démarche RSE.  
La prise en compte systématique de toutes les parties prenantes de l'organisme dans le plan d'amélioration continue est un ressort pour déployer sa démarche qualité en démarche RSE. La gouvernance sera mise en avant.

### **Les objectifs pour les participants** (à modifier si besoin par le prestataire)

Cette animation doit permettre aux participants d'appréhender et d'être en capacité de se questionner en interne sur la mise en place d'une démarche RSE.

### **Public**

Professionnels de la formation, en particulier les organismes ayant suivi le cycle sur la RSE et les organismes labellisés CertifRégion qui seront orientés vers cette animation

### **Modalité et Durée**

Séance en visioconférence d'une durée de 1h à 1h30. Cette session sera enregistrée et disponible en replay sur notre chaîne YouTube.

### **Période de réalisation pressentie**

Octobre / novembre 2024

### **Référente Carif-Oref Occitanie**

Virginie HODIN - 04 67 13 81 57 ou [virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr](mailto:virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr)